VOUS TRAVAILLEZ DANS UNE ENTREPRISE
DE MOINS DE 11 SALARIÉS OU ÊTES EMPLOYÉ À DOMICILE ?

VOTEZ !

POUR ÊTRE MIEUX REPRÉSENTÉ, CONSEILLÉ, DÉFENDU

ÉLECTION SYNDICALE TPE

Du 30 décembre 2016 au 13 janvier 2017
Et jusqu'au 20 janvier 2017 par courrier en Outre-Mer

election-tpe.travail.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

E4-Aff-Insert-Elections-TPE-600x800.indd 2 23/11/2016 11:00